



Chères Coigniériennes, chers Coigniériens,

L'année 2021, dans la continuité de l'année écoulée, a débuté sous le signe de la crise sanitaire.

A Coignières, les agents de la ville et du CCAS comme les élus se sont mobilisés dès le premier jour pour faire face à cette urgence sanitaire, en participant activement dès janvier 2021, au plan de vaccination lancée au vélodrome par SQY. C'est dans ce contexte toujours aussi contraignant qu'une nouvelle fois nous avons bâti le budget.

En fonctionnement et en investissement, ce sont ainsi plus de 19 millions d'euros qui ont été inscrits au budget primitif.

Activités novatrices, projets renouvelés...autant d'initiatives à venir qui sauront répondre aux aspirations de chacun en prévision de l'après Covid 19.

Un budget à la fois ambitieux et solidaire, à l'image du plan d'aides aux commerces que nous avons mis en place avec le Conseil Départemental, des mesures qui visent à aider et accompagner notre tissu économique. La recherche de cofinancements systématiques pour chaque projet (en fonctionnement et en investissement) comme la recherche permanente d'économie, à l'instar de la renégociation de l'emprunt en 2019, nous permet aujourd'hui de réduire de 77% (comparativement à 2019) la charge de la dette. Des exemples qui illustrent cette exigence budgétaire qui nous anime.

Une section d'investissement tournée vers demain, comme la finalisation du développement du numérique dans nos écoles, les études lancées pour la réhabilitation du groupe scolaire Bouvet et de l'ancien foyer rural, le développement de la vidéoprotection, ou bien encore les études prévues pour le réaménagement du parc de la Prévenderie et pour la création du future street workout-skate park-... autant d'engagements qui préfigurent le Coignières de demain. Innover oui ! mais en maîtrisant notre fiscalité, afin de préserver le pouvoir d'achat de chacun. Cette année encore la fiscalité locale ne sera pas augmentée*.

Voilà en résumé les axes forts de ce budget 2021.

Avec ce nouvel exercice budgétaire, la Ville de Coignières s'engage sereinement vers son futur.

**En 2021, la suppression de la taxe d'habitation sera effective pour les collectivités locales et une nouvelle répartition des recettes fiscales sera opérée. Les communes récupéreront la taxe foncière sur les propriétés bâties du département tandis que ce dernier se verra attribuer une fraction des recettes de la TVA.*

*Didier Fischer
Votre Maire
Vice-président de la CASQY*

Le budget, comment ça fonctionne ?

Chaque année, le vote du budget est un acte juridique incontournable : il permet d'informer les élus et les habitants de la situation financière de la collectivité en présentant l'ensemble des recettes et des dépenses prévues pour l'année. Chacune des deux sections (fonctionnement/ investissement) doit être équilibrée indépendamment. En amont de ce vote il y a obligation de présenter le ROB (rapport d'orientation budgétaire) qui fixe le cadre du futur budget dont le vote doit intervenir au plus tard le 15 avril de chaque exercice.



Question à...



Ève MOUTTOU

Adjointe au Maire

déléguée aux finances, à la commande publique,
à l'informatique et à l'administration générale



Un budget 2021 réaliste et ambitieux...

Si depuis 2020, la COVID-19 a eu pour effet de bousculer notre quotidien, la gestion communale impose un calendrier réglementaire en particulier en ce qui concerne le vote du budget. Ce dernier a eu lieu lors de la séance du Conseil municipal du 14 avril qui s'est tenue en visio-conférence. Nous avons maintenu le cap que nous nous sommes fixés depuis 2018, à savoir un budget ambitieux mais respectueux du pouvoir d'achat des Coigniériens.

En fonctionnement, nous avons fait le choix de ne pas augmenter les impôts locaux. Afin de soutenir notre tissu économique, nous avons contractualisé avec le département pour l'instauration d'une aide financière aux commerces locaux, lourdement impactés par la crise sanitaire. Pour les 3-25 ans, comme pour les seniors, nous nous inscrivons dans la continuité de 2019-2020, avec la mise en place d'activités toujours innovantes en perspective de la sortie de crise. Le service de l'insertion professionnelle saura accentuer ses initiatives,

particulièrement en ce qui concerne l'accompagnement individualisé des demandeurs d'emploi.

En investissement, nous proposons une politique toujours aussi dynamique en matière d'équipements, avec le lancement de nombreuses études (rénovation du groupe scolaire Gabriel Bouvet, réaménagement du Parc de la Prévenderie, réhabilitation de l'ancien foyer rural...). La question environnementale n'est pas éludée comme le prouve le rachat de terrains afin de promouvoir localement une véritable politique de résilience alimentaire tout en contribuant au développement des circuits courts. La transition écologique à Coignières est résolument en marche. Malgré un cadre budgétaire contraint du fait de la faiblesse des dotations de l'État et du rôle toujours contributif de notre commune au titre du Fonds de Solidarité de la Région Île-de-France (FSRIF), nous avons maintenu pour le budget 2021 cette triple exigence : innover, sans augmentation fiscale et sans recours à l'emprunt !

“ **Une dette sous contrôle et une capacité d'autofinancement qui évitent tout recours à l'emprunt !** ”

En 2021

19,30
millions
d'euros

VOTRE BUDGET COMMUNAL 2021



de hausse d'impôts

UNE FISCALITÉ MAÎTRISÉE

À compter de 2021

Réforme de la fiscalité locale :
la taxe communale sur
le foncier bâti intègre
la part anciennement
départementale



Fonctionnement : dépenses & recettes

Dépenses de fonctionnement

Aménagement, environnement et services urbains

1 657 950 €

16 %

Événementiel

128 590 €

1 %

Action économique

Ex. : aides aux entreprises...

574 045 €

5 %

Fonds Solidarité IDF
et reversement dotations

677 000 €

6 %

Charge de la dette

26 000 €

> 1 %

Social et Santé

725 130 €

7 %

Sport et Jeunesse

1 254 645 €

12 %

Services généraux

Ex. : services techniques, RH,

comptabilité...

3 070 335 €

28 %

Sécurité et salubrité

Ex. : Police municipale...

348 325 €

3 %

Enseignement

Ex. : fournitures scolaires, piscine,

restauration scolaire...

1 545 657 €

15 %

Culture

Ex. : Salons St-Exupéry, Théâtre A. Daudet

592 695 €

6 %

Recettes de fonctionnement



Atténuation
de charges

37 500 €

0,4 %

Produits
des services
du domaine
et divers

471 510 €

4,6 %

Dotations,
subventions,
participations

782 880 €

7,6 %

Autres produits de
gestion courante

1 027 130 €

10 %

Impôts et taxes

7 919 114 €

77,4 %



Investissement : recettes & dépenses

Dépenses d'investissement

Aménagement, environnement et services urbains

Ex. : vidéoprotection, sente derrière Auchan, décorations de Noël...
1 040 398 €
17 %

Sécurité et salubrité

Ex. : Police municipale...
14 285 €
> 1 %

Services généraux

Ex. : logiciels divers (RH, services techniques, comptabilité)...
151 379 €
2 %

Enseignement

Ex. : numérique dans les écoles, réhabilitation du groupe scolaire Bouvet...
154 085 €
3 %

Culture

Ex. : bardage du Théâtre A. Daudet
766 737 €
13 %

Sport et Jeunesse

Ex. : réaménagement du Parc de la Prévenderie
178 334 €
3 %

Social et Santé

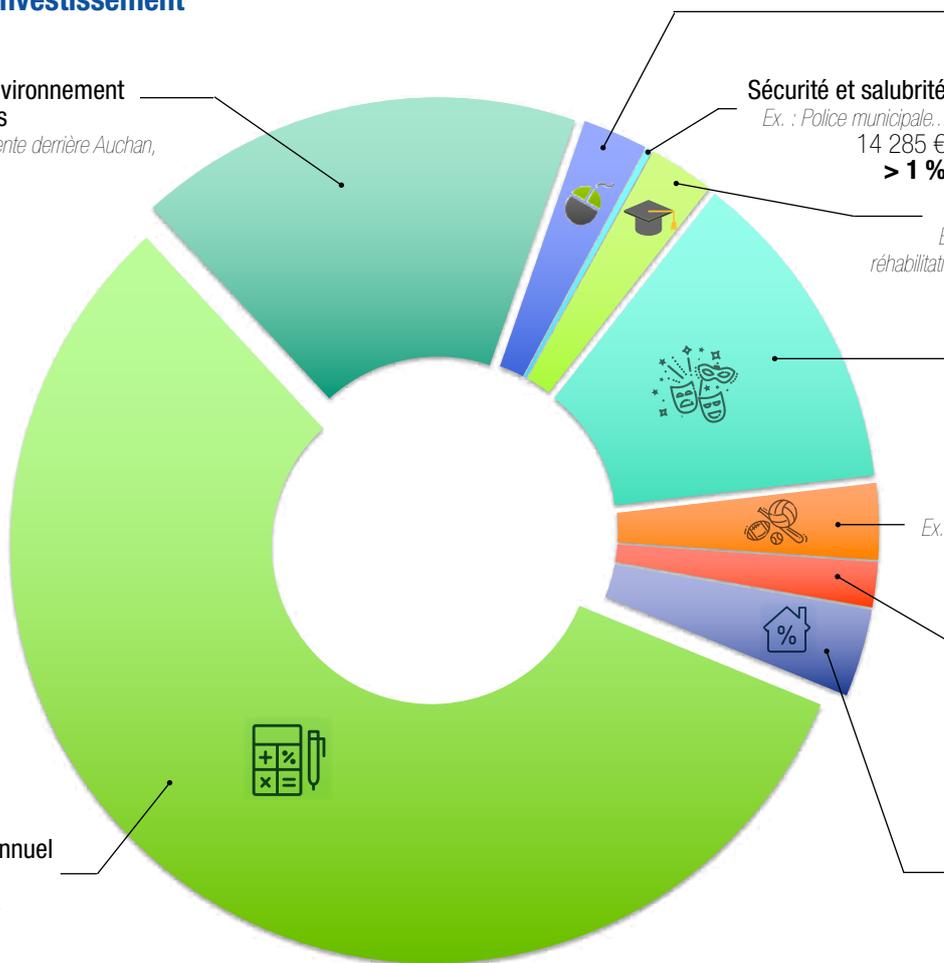
Ex. : réhabilitation de la Résidence-autonomie
105 400 €
2 %

Emprunt

206 500 €
3 %

Programme Pluriannuel d'Investissement

Ex. : réserve, épargne...
3 460 950 €
56 %



Recettes réelles d'investissement

Fonds de roulement / excédents

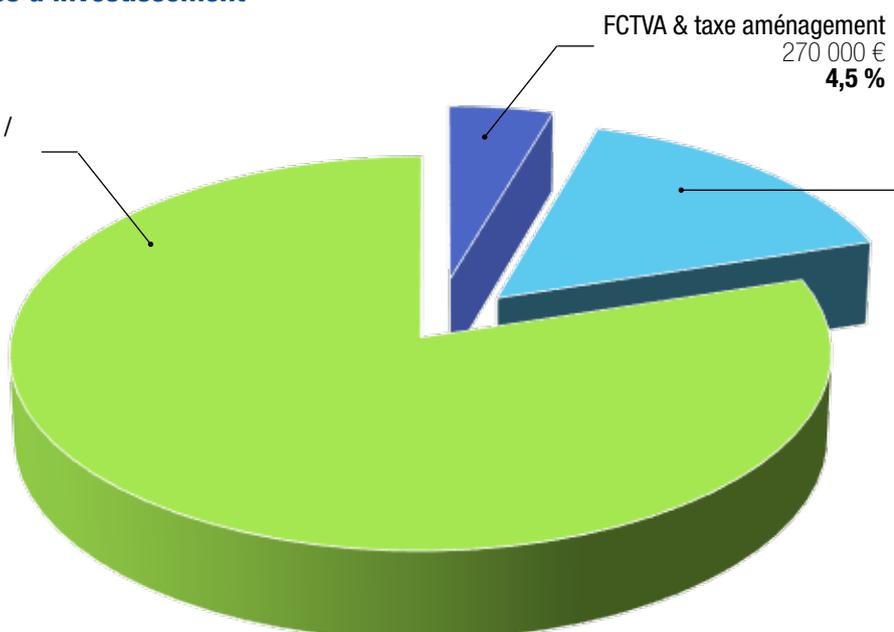
4 856 483 €
80 %

FCTVA & taxe aménagement

270 000 €
4,5 %

Subventions d'investissement

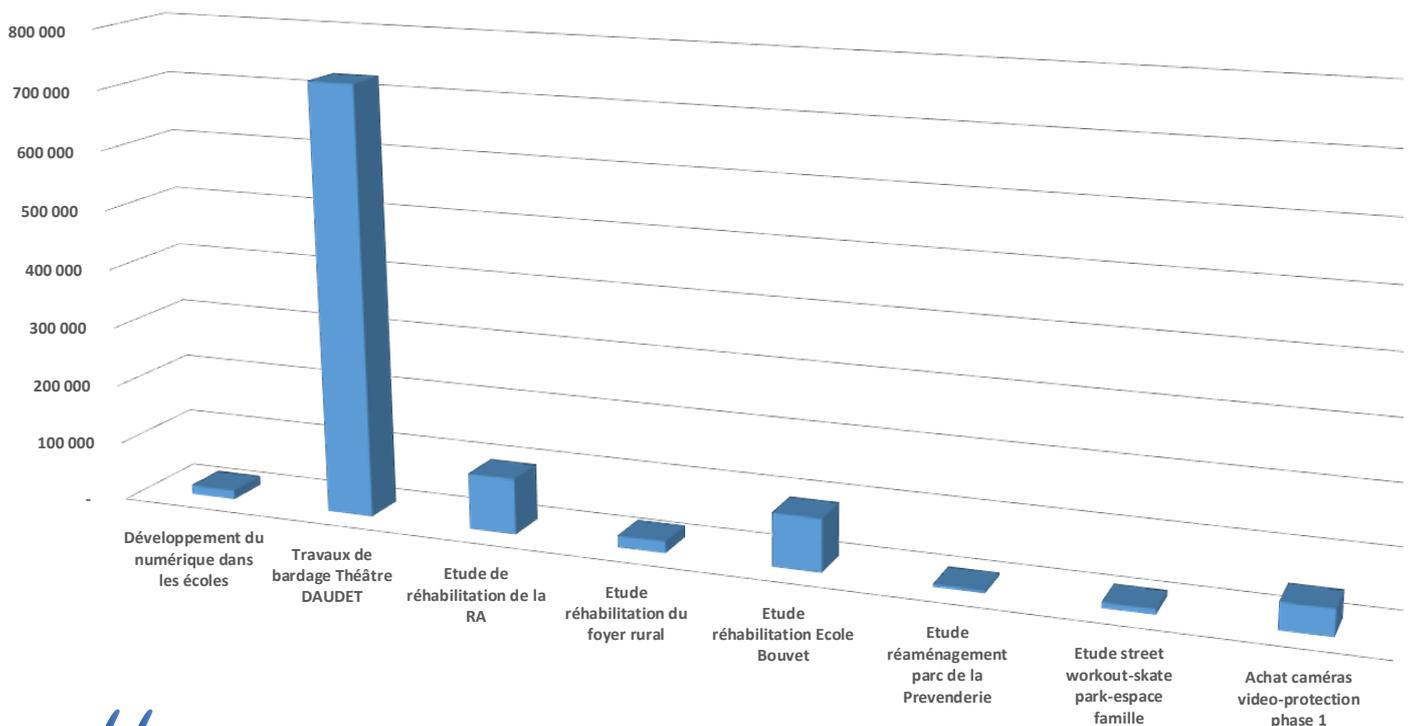
946 585 €
15,5 %



*Un autofinancement sur l'exercice 2021 toujours conséquent



Quelques opérations d'équipement



“ Une gestion active de la dette : des intérêts en baisse de 77 % depuis deux exercices ! ”

Des co-financements conséquents

OPÉRATIONS	Montant de l'opération globale	% de cofinancement
Développement du numérique dans les écoles	28 100 €	70 %
Travaux de bardage Théâtre Alphonse Daudet	726 000 €	80 %
Étude de réhabilitation de la résidence-autonomie	100 000 €	recherche de co-financement en cours*
Étude de réhabilitation du foyer rural	20 000 €	recherche de cofinancement en cours*
Étude de réhabilitation de l'École Bouvet	90 000 €	recherche de cofinancement en cours*
Étude de réaménagement du Parc de la Prévenderie	5 000 €	recherche de cofinancement en cours*
Étude de street workout-skate park-espace famille	10 000 €	recherche de cofinancement en cours*
Achat de caméras de vidéo-protection phase 1	45 100 €	50 %

*À l'issue de la phase étude des cofinancements seront recherchés

Afin de garantir la libre expression de tous les groupes politiques représentés au sein du Conseil municipal, cette page est consacrée aux tribunes d'expression libre. Chaque groupe dispose d'un espace équivalent pour s'exprimer sous sa seule responsabilité.

Ensemble construisons demain !

C'est une nouvelle fois dans un contexte sanitaire particulier que s'est tenu le vote du budget 2021, lors de la séance du conseil municipal du 14 avril dernier. Nous ne pouvons que nous féliciter des orientations choisies par l'actuelle majorité municipale faisant la part belle à nos enfants, comme à nos aînés, avec le lancement d'études aussi bien pour la réhabilitation du groupe scolaire Bouvet que pour la résidence autonomie les Moissonneurs. De même la création à venir d'un nouvel espace culturel et associatif au sein de l'ancien foyer rural, et la réalisation prochaine d'un espace multisports, street Workout-skate park... sont amorcés dès cette année, avec le lancement de la phase étude pour chacun de ces projets.

2021, verra aussi le maintien de l'accompagnement actif aux associations coigniériennes et la finalisation du déploiement du numérique dans nos écoles. La prévention comme la sécurité n'ont pas été oubliées, avec l'amorce d'une véritable réflexion en ce qui concerne une nouvelle phase d'implantation de vidéo-protection. Autant de projets qui s'inscrivent dans un budget résolument maîtrisé qui s'équilibre à un peu plus de 19M d'euros, sans recours à l'emprunt et sans augmentation d'impôts. La transition écologique est aussi une de nos priorités à l'instar des 8 ha de terre bientôt acquis par la commune afin de répondre localement aux exigences du développement durable, gage de notre devenir. Enfin, la ville a engagé les démarches nécessaires pour intégrer le parc naturel régional de la haute

vallée de Chevreuse. Faire de Coignières une ville où il fait bon vivre ! Voilà tout le sens de notre engagement. Un engagement au service de l'ensemble des coigniériens bien loin de tout débat partisan ou polémique.

*Les élus de la liste majoritaire
Un Élan Durable pour Coignières.*

Chères Coigniériennes, chers Coigniériens,

Nous sommes satisfaits que la mairie ait retenu certains projets de notre programme, à savoir, l'aménagement du parc de la Prévenderie, l'amélioration du système de vidéosurveillance, l'étude sur la création d'une maison des associations ou la création d'aires pour le sport en plein air.

Nous sommes en revanche inquiets de l'absence de vision de l'équipe en place. La mairie acquiert, souhaite acquérir et rénover des biens sans avoir véritablement d'idées quant à leurs destinations finales. Ainsi, on dépense sans compter : un local au centre village, des terrains (un verger ?) ou un futur

café participatif, avec des appels désespérés et répétitifs sur les réseaux sociaux et par des tracts payés par les Coigniériens pour trouver des volontaires pour les exploiter ! Le projet le plus disproportionné financièrement est l'aménagement du foyer rural en second lieu culturel à 660 000 €, sachant que son réaménagement nécessitera accessoirement la création d'un hangar de stockage estimé à 550 000 €. Ainsi, devant ce projet à 1,2 million d'€, nous préconisons plutôt de réaliser de simples travaux de réfection et de mise aux normes de ce foyer, et d'optimiser l'utilisation et la programmation de l'espace Daudet et de la future maison des associations.

La Mairie ne s'attèle pas non plus au réaménagement du centre-village dont l'état

est pourtant très préoccupant : insécurité, saleté, troubles et occupations illicites de l'espace public ainsi que des commerces qui peinent à fonctionner.

Dans ce contexte, Coignières Avenir veut être force de proposition, à votre écoute et capable d'apporter des idées innovantes dans le respect d'un cadre budgétaire maîtrisé.

*Xavier Girard, Président de Coignières Avenir
coignieres.avenir@gmail.com*

